

## Faculté de sciences appliquées



### AUCE1201 Théorie de l'architecture 1 : introduction

[15h] 2 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

**Enseignant(s):** David Vanderburgh

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de :

Comprendre le sens et la place de la théorie au sein de la discipline de l'architecture,

Etre familiarisé à l'articulation réciproque entre théorie et histoire de l'architecture,

Etre familiarisé à l'articulation réciproque entre théorie et pratique du projet d'architecture : le " savoir " et le " savoir-faire ",

Enoncer et expliquer quelques propositions théoriques de base.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Après avoir abordé les fondements, les méthodes et les finalités propres à une théorie en l'architecture, l'enseignement dressera une première esquisse des grandes propositions théoriques telles que notre histoire les a produites, à la fois à l'endroit de l'architecture comme dispositif matériel " objectivé " et à l'endroit de l'architecture en devenir par le dessin du projet.

L'enseignement distinguera théorie spéculative et doctrine, théorie de l'architecture et architecture théorique. Il interrogera le statut épistémologique de la théorie en architecture : discipline autonome ou discipline hybride ? Quel est l'apport d'autres secteurs de la connaissance au développement d'une théorie en architecture (anthropologie, philosophie, esthétique, sociologie, psychanalyse, géographie, etc.) ?

L'enseignement investiguera les rapports réciproques entre théorie, histoire et projet. Qui vient en amont et qui vient en aval ? Ceci sera soutenu par des études de cas.

#### Résumé : Contenu et Méthodes

à suivre

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

/

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

<b>ARCH11BA</b>	Première année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	(2 crédits)	Obligatoire
<b>ARCH12BA</b>	Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	(2 crédits)	
<b>FSA12BA</b>	Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	(2 crédits)	